

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Département du Gard

Extrait du registre des délibérations

du conseil municipal

N°2026_CM_015

Commune de Saint-Gervasy

L'an **deux mille vingt-six, le 16 avril**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-GERVASY**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr François PLAZAS, Maire

Date de la convocation : 3 avril 2026

Etaient présents : François PLAZAS, Bernadette FERCAK, Serge PAREDES, Marie MARTINEZ, Bertrand CASTANER, Denise CLARION, Sébastien GIORDANO, Marie-Françoise MARTINEZ, Philippe SOMMER, Virginie GRIOTTO, Félix FENELON, Marie-Louise PEREZ, Nicolas HERNANDEZ, Aurore ZACCAGNINI, Gabriel CHAMPION, Jacqueline ANDREO, Patrice LAPARLIERE, Martine BASTIDE, Laurent MADREPERLA.

Etaient absents excusés :

Etaient absents non excusés :

Procuration :

Secrétaire : Aurore ZACCAGNINI

Délibération N°2026_CM_015 – Approbation du budget principal 2026

Vu l'article L. 1612-1 à L1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de budget primitif 2026 pour le budget principal.

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Municipal est appelé à voter le budget primitif 2026 du budget principal de la commune par chapitre de regroupement, en dépenses et en recettes, dont la section de fonctionnement et d'investissement sont présentées ci-dessous.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	898 485,00	1 025 508,60
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 127 023,60	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 025 508,60	1 025 508,60
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 298 592,64	1 661 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 637 092,64
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 298 592,64	2 298 592,64
TOTAL DU BUDGET (4)		3 324 101,24	3 324 101,24

Après avoir entendu le rapporteur et délibéré,

Le conseil municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget principal de la commune par chapitre comme précédemment détaillé.

Adopté à la majorité

Suffrages exprimés : 19

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 3

Ainsi fait et délibéré à Saint-Gervasy, le 16 avril 2026

La Secrétaire de séance

Aurore ZACCAGNINI

Le Maire

François PLAZAS

